



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché ( avis rectificatif )

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-62946>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-62946**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Ministères Sociaux, DFAS/DADD

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité publique centrale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Marché relatif aux formations à la gestion des ressources humaines et à l'analyse financière des partenaires de l'Etat

**Description** : Le présent marché a pour objet la conception, l'organisation et la réalisation de plusieurs actions de formation continue destinées principalement aux agents exerçant dans le domaine des ressources humaines, aux instructeurs des dossiers de subventions et contributions financières, aux agents chargés de la tutelle des organismes de l'Etat. Certaines formations transversales prévues dans ce marché ont vocation à s'adresser à l'ensemble des agents des ministères sociaux quelles que soient leurs fonctions.

**Identifiant de la procédure** : 2622f062-fa51-47c9-811c-c59315bd9dcd

**Identifiant interne** : BPM064517

**Type de procédure** : Autre procédure en une seule étape

**Principales caractéristiques de la procédure** : Le présent marché est passé selon une procédure adaptée de services sociaux et autres services spécifiques conformément aux articles L.2123-1, R. 2123-1(3°) du Code de la commande publique (CCP ci-après). L'accord-cadre est un accord-cadre à bons de commande en application des articles L. 2125-1, R. 2112-6 (1°) et R. 2162-2 alinéa 2 du Code de la commande publique. Conformément aux dispositions de l'article L. 2113-10 du Code de la commande publique, le présent marché est alloti. Chacun des (3) lots constitue un accord cadre mono-attributaire.

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 80531200 Services de formation technique

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Les sessions de formation sont organisées dans les locaux de l'administration, soit en administration centrale soit en services déconcentrés. Les lieux d'exécution sont détaillés à l'article 4.1 et article 4.2 du règlement de consultation.

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Le marché prévoit dans le cadre de l'exécution des prestations une disposition environnementale (article 5.1 du RC) et une disposition sociale d'insertion par l'activité économique (article 5.2 du RC). Les critères sont communs aux trois lots de l'accord-cadre ( le détail est précisé dans les CRT )  
**CRITÈRE 1 : PROPOSITION PÉDAGOGIQUE 35 %**  
Sous-critère 1.1 : Programme 30 %  
1.1.1 Pertinence du programme 15 %  
1.1.2 Méthodes pédagogiques utilisées 10 %  
1.1.3 Accessibilité de la formation aux différents types de handicap 5 %  
Sous-critère 1.2 : Livrables 5 %  
**CRITÈRE 2 : MOYENS HUMAINS DÉDIÉS 25 %**  
Sous-critère 2.1 : Équipe pédagogique 20 %  
2.1.1 Quantitatif 5 %  
2.1.2 Qualitatif 15 %  
Sous-critère 2.2 : Équipe administrative 5 %  
**CRITÈRE 3 : PRIX 40 % TOTAL OFFRE 100 %**  
L'acheteur se réserve la possibilité de négocier avec les trois candidats ayant déposé les offres les plus avantageuses, classées au regard des critères d'attribution définis dans le présent règlement, dans les conditions fixées à l'article 11.1 du règlement de consultation.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale : Conformément aux dispositions des articles L21411 et suivants du code de la commande publique relatives aux marchés publics, le candidat ne doit pas être dans un de ces cas d'interdiction de soumissionner tel que prévu par l'article 8.1 du règlement de consultation "RC RHAFI"

## Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0003

**Titre :** Tutelles des organismes de l'État

**Description :** Tutelles des organismes de l'État

**Identifiant interne :** Lot 3

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 80531200 Services de formation technique

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Les modalités liées aux lieux d'exécutions sont décrites aux articles 3.1 et 3.2 du règlement de consultation.

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 236,000 EUR

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 472,000 EUR

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires :** Chaque lot de l'accord-cadre est conclu pour une durée initiale d'un an allant de sa date de notification à sa date anniversaire. Conformément aux dispositions des articles L. 2112-5 et R. 2112-4 du Code de la commande publique, en l'absence d'information contraire de la part du pouvoir adjudicateur, (3) mois avant cette échéance, chaque lot est reconductible tacitement (3) fois pour trois nouvelles périodes d'exécution de (12) mois chacune sans que la durée totale de chaque lot ne puisse excéder 48 mois. En cas de non-reconduction, le pouvoir adjudicateur notifie sa décision de ne pas reconduire l'accord-cadre par tout moyen écrit permettant de connaître la date d'émission de cette décision (courrier, télécopie ou courriel). Dans le cas où l'un des lots ne sera pas reconduit, les bons de commande émis avant l'arrivée à échéance du lot continuent à s'exécuter jusqu'à leurs termes.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Présentation des effectifs moyens annuels et le nombre de cadres pendant les 3 dernières années

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Nom :** Capacité économique et financière

**Description :** Chiffre d'affaires annuel « général » des 3 derniers exercices disponibles Chiffre d'affaires annuel « spécifique » dans le domaine d'activité couvert par le marché des 3 derniers exercices disponibles Les chiffres d'affaires demandés portent au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Les éléments de preuve relatifs à des services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte ? Les candidats présentent aussi les effectifs moyens annuels et le nombre de cadres pendant les 3 dernières années ? L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres. L'acheteur n'autorise pas les candidats à se limiter à indiquer qu'ils disposent de l'aptitude et des capacités requises.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : Sous critère 1 Équipe pédagogique du critère 2 MOYENS HUMAINS DÉDIÉS 20%

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : Sous critère 2 Équipe administrative du critère 2 MOYENS HUMAINS DÉDIÉS 5%

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

**Critère :**

**Type** : Prix

**Description** : CRITÈRE 3 : PRIX 40%

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : Sous critère 1 Programme du critère 1 PROPOSITION PÉDAGOGIQUE 30%

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : Sous critère 2 Livrables du critère 1 PROPOSITION PÉDAGOGIQUE 5%

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marchespublics.gouv.fr,,>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marchespublics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 04/06/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 MONTH

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours :1) le référé précontractuel (articles L.5511 à L. 55112, et R. 5511 à R. 5516 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat ?2) le référé contractuel (L. 55113 à L. 55123, et R. 5517 à R.55110 du code de justice administrative)introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'union européenne (Joue) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ?3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de tarn et garonne, req. no358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site[www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal administratif de Paris

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Paris

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Paris

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Ministères Sociaux, DFAS/DADD

**Organisation qui traite les offres :** Ministères Sociaux, DFAS/DADD

## 5.1 Lot : LOT-0001

**Titre :** Gestion des ressources humaines et environnement professionnel des agents publics

**Description :** Gestion des ressources humaines et environnement professionnel des agents publics

**Identifiant interne :** Lot 1

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 80531200 Services de formation technique

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Les modalités liées aux lieux d'exécutions sont décrites aux articles 3.1 et 3.2 du règlement de consultation.

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 204,000 EUR

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 408,000 EUR

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires :** Chaque lot de l'accord-cadre est conclu pour une durée initiale d'un an allant de sa date de notification à sa date anniversaire. Conformément aux dispositions des articles L. 2112-5 et R. 2112-4 du Code de la commande publique, en l'absence d'information contraire de la part du pouvoir adjudicateur, (3) mois avant cette échéance, chaque lot est reconductible tacitement (3) fois pour trois nouvelles périodes d'exécution de (12) mois chacune sans que la durée totale de chaque lot ne puisse excéder 48 mois. En cas de non-reconduction, le pouvoir adjudicateur notifie sa décision de ne pas reconduire l'accord-cadre par tout moyen écrit permettant de connaître la date d'émission de cette décision (courrier, télécopie ou courriel). Dans le cas où l'un des lots ne sera pas reconduit, les bons de commande émis avant l'arrivée à échéance du lot continuent à s'exécuter jusqu'à leurs termes.

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Nom** : Capacité économique et financière

**Description** : Chiffre d'affaires annuel « général » des 3 derniers exercices disponibles Chiffre d'affaires annuel « spécifique » dans le domaine d'activité couvert par le marché des 3 derniers exercices disponibles Les chiffres d'affaires demandés portent au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur.

**Critère** :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Nom** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Les éléments de preuve relatifs à des services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte ? Les candidats présentent aussi les effectifs moyens annuels et le nombre de cadres pendant les 3 dernières années ? L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres. L'acheteur n'autorise pas les candidats à se limiter à indiquer qu'ils disposent de l'aptitude et des capacités requises.

**Critère** :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Nom** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : Présentation des effectifs moyens annuels et le nombre de cadres pendant les 3 dernières années

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Description** : Sous critère 2 Livrables du critère 1 PROPOSITION PÉDAGOGIQUE  
5%

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Description** : Sous critère 1 Programme du critère 1 PROPOSITION PÉDAGOGIQUE  
30%

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Sous critère 2 Équipe administrative du critère 2 MOYENS HUMAINS DÉDIÉS 5%

**Pondération (pourcentage, valeur exacte) :** 5

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** CRITÈRE 3 : PRIX 40%

**Pondération (pourcentage, valeur exacte) :** 40

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Sous critère 1 Équipe pédagogique du critère 2 MOYENS HUMAINS DÉDIÉS 20%

**Pondération (pourcentage, valeur exacte) :** 20

**5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marchespublics.gouv.fr>,

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marchespublics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 04/06/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 MONTH

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours :1) le référé précontractuel (articles L.5511 à L. 55112, et R. 5511 à R. 5516 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat ?2) le référé contractuel (L. 55113 à L. 55123, et R. 5517 à R.55110 du code de justice administrative)introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'union

européenne (Joue) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ?3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de tarn et garonne, req. no358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal administratif de Paris

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Paris

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Paris

#### 5.1 Lot : LOT-0002

**Titre :** Partenariat État-associations (droit, financement et contrôle des associations)

**Description :** Partenariat État-associations (droit, financement et contrôle des associations)

**Identifiant interne :** Lot 2

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 80531200 Services de formation technique

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Les modalités liées aux lieux d'exécutions sont décrites aux articles 3.1 et 3.2 du règlement de consultation.

##### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 240,000 EUR

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 480,000 EUR

##### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

## **Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires :** Chaque lot de l'accord-cadre est conclu pour une durée initiale d'un an allant de sa date de notification à sa date anniversaire. Conformément aux dispositions des articles L. 2112-5 et R. 2112-4 du Code de la commande publique, en l'absence d'information contraire de la part du pouvoir adjudicateur, (3) mois avant cette échéance, chaque lot est reconductible tacitement (3) fois pour trois nouvelles périodes d'exécution de (12) mois chacune sans que la durée totale de chaque lot ne puisse excéder 48 mois. En cas de non-reconduction, le pouvoir adjudicateur notifie sa décision de ne pas reconduire L'accord-cadre par tout moyen écrit permettant de connaître la date d'émission de cette décision (courrier, télécopie ou courriel). Dans le cas où l'un des lots ne sera pas reconduit, les bons de commande émis avant l'arrivée à échéance du lot continuent à s'exécuter jusqu'à leurs termes.

### **5.1.9 Critères de sélection**

#### **Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Les éléments de preuve relatifs à des services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte ? Les candidats présentent aussi les effectifs moyens annuels et le nombre de cadres pendant les 3 dernières années ? L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres. L'acheteur n'autorise pas les candidats à se limiter à indiquer qu'ils disposent de l'aptitude et des capacités requises.

#### **Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Présentation des effectifs moyens annuels et le nombre de cadres pendant les 3 dernières années

#### **Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Nom :** Capacité économique et financière

**Description :** Chiffre d'affaires annuel « général » des 3 derniers exercices disponibles Chiffre d'affaires annuel « spécifique » dans le domaine d'activité couvert par le marché des 3 derniers exercices disponibles Les chiffres d'affaires demandés portent au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique

n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Sous critère 2 Livrables du critère 1 PROPOSITION PÉDAGOGIQUE  
5%

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** CRITÈRE 3 : PRIX 40%

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Sous critère 1 Programme du critère 1 PROPOSITION PÉDAGOGIQUE  
30%

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Sous critère 1 Équipe pédagogique du critère 2 MOYENS HUMAINS  
DÉDIÉS 20%

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Sous critère 2 Équipe administrative du critère 2 MOYENS HUMAINS  
DÉDIÉS 5%

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marchespublics.gouv.fr>,

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Non autorisée

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être  
présentées :** français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 04/06/2024 à 12:00

**Conditions du marché** :

**Facturation en ligne** : Requisite

**La commande en ligne sera utilisée** : oui

**Le paiement en ligne sera utilisé** : oui

**Informations relatives aux délais de recours** : Précisions concernant les délais d'introduction de recours :1) le référé précontractuel (articles L.5511 à L. 55112, et R. 5511 à R. 5516 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat ?2) le référé contractuel (L. 55113 à L. 55123, et R. 5517 à R.55110 du code de justice administrative)introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'union européenne (Joue) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ?3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de tarn et garonne, req. no358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre** :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique** :

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation** : Tribunal administratif de Paris

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Paris

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : Tribunal administratif de Paris

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Paris

**Numéro d'enregistrement** : 17750005500013

**Adresse postale** : 7 rue de Jouy

**Ville** : Paris

**Code postal** : 75004

**Pays** : France

**Adresse électronique** : Greffe.taparis@juradm.fr

**Téléphone** : 0144594400

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

#### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Ministères Sociaux, DFAS/DADD

**Numéro d'enregistrement** : 11000201100044

**Adresse postale** : 78 rue Olivier de Serres

**Ville** : Paris

**Code postal** : 75015

**Pays** : France

**Adresse électronique** : philippe.chamouton@sg.social.gouv.fr

**Téléphone** : 0000000000

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

## Section 10 - Modification

**Version de l'avis antérieur à modifier** : 23941280-d5b2-4f28-a2fd-64bda5f4aa64-01

**Principale raison de la modification** : Correction par l'acheteur

**Description** : Date limite de réception des offres: 04/06/2024 12:00 +02:00 au lieu de Date limite de réception des offres: 01/06/2024 12:00 +02:00

#### 10.1 Modification

**Description des modifications** : Date limite de réception des offres: 04/06/2024 12:00 +02:00 au lieu de Date limite de réception des offres: 01/06/2024 12:00 +02:00

**Les documents de marché ont été modifiés le** : 30/05/2024

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

#### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : e95fa388-d856-4f7d-aa55-b08e10760413 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis : 30/05/2024 à 16:22**

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français**

## **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/05/2024**